

Appel à contribution financière

Objet : Réunir les fonds nécessaires à la participation de Chérifa KEDDAR (Dkaizairouna-Algérie) à la Commission du Statut des Femmes à l'ONU à New York

Transformée cette année en « Pékin + 15 », cette commission se réunira du lundi 1 mars au vendredi 12 mars, 2010, et sera précédée d'une réunion des ONG les 27 et 28 février. Cette année, les enjeux sont encore plus importants car les intégrismes religieux se servent des tribunes internationales pour remettre en cause le principe d'égalité entre hommes et femmes. La participation à ces rencontres internationales d'une femme comme Chérifa KEDDAR, algérienne, présidente de l'association des victimes du terrorisme et militante de l'universalité des droits est essentielle car elle pourra témoigner des ravages de l'obscurantisme dans son pays et dans le monde. dans tous les pays du monde, **des attaques contre les droits et la dignité des femmes**, sous couvert de respect de traditions, de coutumes ou de pratiques religieuses. Il est donc indispensable de réaffirmer que **la liberté de conscience, droit humain fondamental, a pour corollaire immédiat la neutralité des Etats** par rapport aux options philosophiques ou aux croyances des personnes.

Il est nécessaire d'être nombreuses à réaffirmer « que certaines pratiques et contraintes traditionnelles ou religieuses limitent la reconnaissance de la pleine capacité des femmes, de leurs droits et de la réalisation effective de l'égalité en droits, devoirs et dignité des femmes et des hommes . L'interdiction pure et simple des humiliations, discriminations ou violences, subies ou « choisies » par les femmes, à l'encontre des femmes, y compris au nom de religions ou de coutumes, doit être affirmée par tous les gouvernements et les Etats signataires de la Déclaration Universelle des Droits Humains, de la CEDAW, du Protocole de Palerme, et de la Plateforme d'Action de Pékin. Les objectifs du millénaire rappellent que les difficultés rencontrées par les femmes se transmettent aux générations qui suivent et qu'il faut les éradiquer Nous observons en France, comme dans tous les pays du monde, des attaques contre les droits et la dignité des femmes, sous couvert de respect de traditions, de coutumes ou de pratiques religieuses. Il est donc indispensable de réaffirmer que la liberté de conscience, droit humain fondamental, a pour corollaire immédiat la neutralité des Etats par rapport aux options philosophiques ou aux croyances des personnes. Les unes et les autres doivent rester dans le domaine de l'intime. Les afficher, les imposer peut heurter les convictions d'autres »¹

C'est pourquoi le Forum Femmes Méditerranée lance une souscription pour réunir les fonds nécessaires à la participation de cette militante à cette rencontre internationale. **Les chèques libellés au nom du FFM (avec au verso du chèque la mention « Pour Chérifa à l'ONU » doivent nous parvenir à l'adresse suivante FFM, 74 rue Longue des Capucins 13001 Marseille.**

Nous comptons sur votre soutien.

¹ Déclaration de la C.L.E.F. pour la réunion préparatoire officielle Pékin +15 de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies